PAT du PETR du Segréen

Tous Consom'Acteurs en Anjou bleu

Date de la dernière actualisation : 28/02/2025



> Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2024

> PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2

> Date de labellisation : 2024

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Pays de la Loire

Maine-et-Loire

(enjeux relevés à l'issu du diagnostic réalisé en 2022)

Le **1er enjeu**, relatif au **maintien du tissu agricole local** est une condition sine qua non de toute stratégie visant à relocaliser l'alimentation. Il ressort notamment à travers les échanges trois principales problématiques :

- le renouvellement des générations d'exploitants;
- la préservation du foncier agricole;
- les impacts du changement climatique : adaptations, évolutions des pratiques et des types de cultures;

Le 2nd enjeu est relatif à l'accessibilité à une alimentation saine, locale et de qualité et les choix de consommation. Le Pays de l'Anjou bleu peut compter sur une diversité de productions locales. Comment développer et favoriser la "culture du manger local" pour tous en travaillant sur les conditions d'accès et la "liberté" de choix de consommation alimentaire et/ou d'approvisionnement ?

Le **3ème enjeu** cible la problématique de la **structuration des circuits courts et filières longues de proximité**, avec un besoin d'équipement de transformation et de distribution alimentaire de proximité, en mutualisant les outils existants, et de **mise en réseau** des acteurs de filières locales.

Chiffres clés du territoire



Contexte

70 921 habitants

26 communes

54,46 habitants/km²

1 302,37km² de communes

1 034,60 ha artificialisés

10,78 tonnes de CO_2 d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

7,04% de chômage **20 930€** de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

8 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,06 associations par 10 km²
0,11 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

94 045,29 hectares de SAU
72,21% de SAU
dont 14,80% de SAU en bio
dont 2,00% de légumineuses
dont 21,91% de prairies permanentes



Structures agricoles

1158 exploitations203 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates entre 10 mg et 25 mg par litre d'eau 3 837 655,03m³ d'eau utilisés pour l'irrigation en hausse de 2,74% depuis 5 ans 81,08 de haie/ha de SAU



Distribution

54 enseignes de distribution **dont 20** GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

1 905 emplois dans la transformation+4,04% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

54 restaurants collectifs sur le territoire **dont 12** restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

PETR du Segréen (Territoire de projet)

Nom de l'instance de décision COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- > DRAAF
- > Sous-préfecture
- > ADEME
- > Anjou Bleu Communauté
- > Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou
- > Office du tourisme de l'Anjou bleu

Acteurs de la production agricole dont foncier

- > Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
- > GABB
- > SAFER
- > Terre de Liens

Représentants des consommateurs

> Conseil de Développement

Acteurs de la santé

> Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire - DT 49

Acteurs environnementaux

> Syndicat de Bassin de l'Oudon

- 3 R d'Anjou
- > Service gestion des déchets Anjou Bleu Communauté

Autres

- > Chambre de Commerce et d'Industrie
- > Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Anjou Bleu Communauté
- > Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou
- > Office du Tourisme de l'Anjou bleu

Acteurs de la production agricole dont foncier

> Chambre d'agriculture

Les objectifs stratégiques du projet

Ce projet intègre pleinement les enjeux de la **SNANC** et de l'ensemble de ces politiques publiques, en vue d'un ancrage territorial fort et d'un développement durable et soutenable à travers **ses trois piliers fondamentaux** pour guider son action (*extrait stratégie Alimentaire de territoire PAT de l'Anjou bleu*):

- Soutenir une activité agricole dynamique et collective : (1) Consolider et mutualiser les débouchés en circuits de proximité renforcer le collectif producteurs transformateurs distributeurs consommateurs (2) Préserver et valoriser le tissu agricole local agir sur le foncier et favoriser la transmission et l'installation (3) S'adapter aux enjeux environnementaux accès à l'eau, autonomie énergétique et adaptation des cultures
- Faciliter l'accès à une alimentation choisie et de qualité pour tous : (1) Optimiser le levier la restauration collective valoriser, mutualiser, éduquer et mieux manger (2) Densifier et diversifier le réseau de distribution pour capter "tous" les publics (3) Multiplier les outils d'émancipation et de sensibilisation collective aux enjeux de l'alimentation durable et de qualité;
- Renforcer la proximité et la mise en réseaux des acteurs de l'alimentation locale : (1)
 Renforcer l'interconnaissance des acteurs et des projets agri-alimentaires du territoire ; (2)
 Travailler la convergence des échelles d'intervention au sein du territoire Anjou bleu

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Économie	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Valoriser les métiers de l'agriculture et leurs plus- values pour le territoire (Fiche Action 2.1)	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Déployer les Semaines de l'Agriculture sur l'ensemble du territoire (FA 2.2)	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Mettre en place un observatoire du foncier agricole (FA 2.4)	Action programmée
	Organisation des filières	Accompagner à la mise en place d'une plateforme de transformation et de vente de produits agricoles locaux : plateforme de type Marché d'Intérêt Local (MIL) (FA 2.6)	Action programmée
	Organisation des filières	Amorcer la création d'une plateforme de regroupement de l'offre pour la restauration collective (FA 3.2)	Action programmée
	Type d'action	Actions phares	Avancement
Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Faire du guide du Panier des Saveurs un outil de promotion des produits locaux (FA 3.6)	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Valoriser les portes ouvertes des exploitations (FA 3.10)	Action en cours
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Valoriser les producteurs et les produits locaux (FA 3.13)	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Développer une Semaine du Goût 100 % Anjou bleu (FA 3.5)	Action programmée
Éducation	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Organiser des défis Familles à Alimentation Positive (FA 3.11)	Action programmée
	Type d'action	Actions phares	Avancement
Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Sensibiliser les consommateurs à une alimentation saine, durable et de qualité (FA 3.9)	Action programmée
	Type d'action	Actions phares	Avancement
Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Accompagner les acteurs de l'aide alimentaire pour sensibiliser leurs publics dans l'évolution des pratiques (FA 3.8)	Action programmée
	Type d'action	Actions phares	Avancement
00	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Sensibiliser à la gestion de la ressource en eau (FA 2.9)	Action programmée
invironnement	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et t recyclage des déchets, collecte	Etudier le potentiel de réduction et de valorisation des déchets agri - alimentaires sur le territoire (FA 2.7)	Action programmée

sélective des biodéchets

	Type d'action	Actions phares	Avancement
l — I	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Sensibiliser au "bien manger" (FA 3.3)	Action programmée
Restauration collective	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagner à l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM (FA 3.4)	Action en cours
	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Démocratie alimentaire	Animer et faire vivre le PAT (FA 1.1)	Action en cours

Donner une identité au PAT pour faciliter son

Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

Gouvernance grand public pérennes

Modalités d'implication du

Autre (champ libre)

La méthode l'évaluation s'appuie sur l'outil de suivi du PCAET porté par le PETR. Les liens entre les deux politiques publiques et les actions inter-connectées justifient pour le PETR de mettre en place une grille de suivi (format Tableur Excel) construit sur les mêmes bases d'évaluation.

appropriation (FA 1.2)

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Oui

- National avec le réseau France PAT (ancien RN PAT) : participation aux journées nationales PAT et webinaires
- Régional : le PAT de l'Anjou bleu participe au réseau régional des PAT des Pays de la Loire
- Départementale avec le Réseau PAT 49 : premiers éléments de structuration d'un réseau départemental porté par le Conseil Départemental de Maine et Loire
- Participation aux rencontres thématiques organisées par la CAB des Pays de la Loire et le GABB Anjou (49) ainsi que les webinaires proposés par la Chambre d'agriculture (Réseau Local,

Approlocal, Les légumineuses, restauration collective)

PAT membre des réseaux

- > Réseau Pays de la Loire (GRAINE)
- > France PAT (Terre en ville et Chambre d'Agriculture); Réseau PAT 49 (Avec cabinet AKTECO)

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- > Le programme LEADER
- > Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Sarah Martin Cogulet

07 72 50 35 91

smartincogulet@anjoubleu.com

PAT

Cheffe de projet

Maison de Pays 2 rue Gillier

49500 Segré-en-Anjou Bleu

Détail des sources

Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.